


**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 05 juin 2026

DCM : N° 2026-06-03

OBJET : INDEMNITES DES ELUS

**L'an deux mil vingt-six
Le 05 juin**

Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le 
ID : 025-200082758-20260605-2026_06_03-DE

NOTA : Compte-rendu
de cette délibération affiché
le 09/06/2026
Convocation du Conseil du 2
28/05/2026

Membres en exercice : 19
Membres présents : 18
Ayant pris part au
vote : 19
Ayant donné
procuration : 1

Résultat du vote :
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

Le Conseil Municipal de la commune de TARCENAY-FOUCHERANS s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale par M. Maxime GROSHENRY, Maire.

Etaient présents : M. Maxime GROSHENRY, M. Patrice PRETOT Mme Laurence JACQUIER-GINEPRO, Mme Anne HENRY, M. Michel DARTEVEL, M. Pierre CLAUSSE, M. Emmanuel LACOMBE, Mme Corinne BERTRAND, Mme Valérie ROGNON, Mme Eugénie BÔLE, Mme Carine VERGNAUD-LEPOIRE, M. Anthony DROMARD, M. Jonathan LICETTE, M. David HUMBERT, Mme Pauline APAOLAZA, M. Christophe BOILLON, Mme Chloé BUGNON

Absents ayant donné pouvoir : Mme Bénédicte CHARITE, excusée, pouvoir à M. Michel DARTEVEL

Absents excusés :

Secrétaire de séance : En application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil Municipal : Mme Anne HENRY a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire qu'elle a acceptées.

Monsieur le Maire a déclaré la séance ouverte.

**CETTE DELIBERATION ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION
N° 2026-03-07 DU 31 MARS 2026**

À la suite des élections municipales, le Conseil Municipal fixe le montant de l'indemnité versée au Maire, aux Adjoints et aux Conseillers Délégués, à compter de la mise en place du Conseil Municipal soit le 22 mars 2026, comme suit :

Maire :

M. Maxime GROSHENRY :

- **52.00 % de l'indice 1027** (communes de 1 000 à 3 499 habitants)

Adjoints :

M. Patrice PRETOT, 1^{er} Adjoint

Mme Laurence JACQUIER-GINEPRO, 2^{ème} Adjointe

M. Christophe FAIVRE-PIERRET, 3^{ème} Adjoint

Mme Anne HENRY, 4^{ème} Adjoint

M. Michel DARTEVEL, 5^{ème} Adjoint

- **14.20 % de l'indice 1027** (commune de 1 000 à 3 499 habitants)

Conseillers délégués :

M. Pierre CLAUSSE

M. Emmanuel LACOMBE

- 9 % de l'indice 1027 (communes de moins de 100 000 habitants et indemnités comprises dans l'enveloppe budgétaire maire et adjoints)

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Vote à majorité : 19 pour, 0 contre, 0 abstention

Le Maire,
Maxime GROSHENRY,

